

Marilyn Lemaire

De: Infos Psynam de la part de info@psynam.be
Envoyé: mardi 13 septembre 2022 13:24
Objet: ERRATUM / INAMI - Remboursement des soins psychologiques pour les patients diagnostiqués post-COVID-19
Pièces jointes: circulaire PSY-ORT2022007 Corrigendum.pdf
Importance: Haute

Chère / Cher Psychologue conventionné/e,

Le 28 juillet, nous vous avons informé/e par circulaire de la convention approuvée par l'INAMI concernant le Covid-Long.

La circulaire contient une erreur majeure : elle indique à tort que les patients Covid-Long ne doivent pas payer une intervention personnelle pour les séances de soins psychologiques.

Ceci a été corrigé dans la nouvelle circulaire ci-jointe pour être conforme à la convention Covid-Long : les tarifs et interventions personnelles de la convention sur les soins psychologiques dans la première ligne restent applicables, également pour les patients atteints de Covid-Long.

Vous trouverez toutes les informations essentielles concernant la convention Covid-Long sur la page prochainement actualisée de l'INAMI : <https://www.riziv.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/maladies/Pages/post-covid-remboursement-soins-1re-ligne-symptomes-persistants.aspx>

Concernant les pseudocodes « Covid long », ils ne sont pas encore actifs dans l'application de facturation IM. Cependant, vous pouvez déjà prêter et facturer rétroactivement dans le respect des dates de validité de la convention post-covid-19 (du 01/07/2022 jusqu'au 30/06/2023).

L'équipe PSYNAM n'étant pas en mesure de répondre aux questions spécifiques liées à cette convention, **vous pouvez vous adresser directement au Secrétariat de Direction Médicale via [SEC DIR MED@riziv-inami.fgov.be](mailto:SEC_DIR_MED@riziv-inami.fgov.be)**

Pourriez-vous confirmer que vous avez bien pris connaissance de ce mail via notre GoogleForm : <https://forms.gle/xRBBxgjP7U1PRUAE6> ?

En vous remerciant de votre collaboration,

Excellente journée à vous,

Marilyn LEMAIRE

Agente administrative
Projet PSYNAM
Info@psynam.be
0492/14.94.53
<http://psynam.be/>